Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 15 décembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**4 décembre 2025**	
Date d'affichage	**4 décembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**21**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Sébastien LAGALLE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Cédric EVANO et Jean-Claude ESTIENNE.
Absents excusés : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Marc DURAN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD.
Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2025-123 – PROJET DE FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE 2026-2030

Le Relais Petite Enfance (RPE) d'Ifs est un service municipal de proximité ayant pour mission d'informer, d'accompagner et d'orienter les familles ains que les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant. Il s'inscrit dans le cadre référentiel national des RPE et constitue un outil essentiel de la politique municipale en faveur de la petite enfance.

Le projet de fonctionnement du RPE pour la période 2026-2030 a été élaboré avec l'accompagnement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados. Ce document présente les objectifs, les moyens humains et matériels, les actions déployées auprès des familles et des professionnels ainsi que les orientations choisies qui tiennent compte du diagnostic territorial.

Ce projet est soumis à l'approbation du Conseil municipal dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG). La Ville d'Ifs a signé la CTG 2026-2030 avec la CAF du Calvados, par délibération municipale n° 2025-094 du 03 novembre 2025, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030. Cette convention engage les deux partenaires à maintenir et à développer les actions en faveur des familles et à soutenir les services tels que le RPE.

Le projet de fonctionnement du RPE s'inscrit pleinement dans les orientations de la CTG, notamment en matière de :

- maintien et de développement des modes d'accueil ;
- accompagnement des familles dans leurs recherches de solutions de garde ;
- accompagnement des assistants maternels ;
- promotion de la qualité d'accueil des jeunes enfants ;
- participation au Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

Il convient de présenter au conseil municipal le nouveau projet de fonctionnement du RPE pour la période 2026-2030.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
VU la délibération n°2024-065, en date du 27 mai 2024, relative au renouvellement du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2024-2027 ;
VU la délibération n°2025-094, en date du 03 novembre 2025, relative au renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Calvados pour la période 2026-2030 ;
VU l'avis de la commission « Petite-Enfance et Education » en date du 9 décembre 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité de disposer d'un projet de fonctionnement conforme aux exigences de la CAF afin de bénéficier de la prestation de service et, le cas échéant, du bonus « mission renforcée » ;

CONSIDERANT l'importance du rôle du RPE dans l'accompagnement des familles et des professionnels du territoire ;

CONSIDERANT que le projet de fonctionnement 2026-2030 formalise les objectifs, les moyens et les actions à déployer pour assurer un service adapté aux besoins locaux ;

CONSIDERANT que ce projet de fonctionnement s'inscrit dans les priorités définies par la CTG signée pour la période 2026-2030 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance pour la période 2026-2030, tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener à bien toute démarche et à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Ifs, le 15 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 16/12/2025

Affichée le : 16/12/2025

Acte à classer

2025-123

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T11-00-59.00 (MI266204946)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251216-2025-123-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance 202[illegible]

Date de décision : 16/12/2025

CERTIFIÉ
Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-123.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

22a. Projet de fonctionnement RPE 2026 2030.PDF **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **16/12/25** à **10:42**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **16/12/25** à **11:01**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **16/12/25** à **11:07**	

Relais petite enfance
Informer Accueillir Accompagner

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : RPE IFS

Gestionnaire du relais petite enfance : Mairie d'IFS

Esplanade Francois Mitterrand

Période contractuelle : Du 01/01/2026 au 31/12/2030

Ville d' IFS

ALLOCATIONS FAMILIALES Caisse nationale

la sécurité sociale

Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

1.Les caractéristiques administratives du relais petite enfance 4

2.Fonctionnement du relais et moyens au service du projet 5

2.1. Les moyens humains : 5

2.2. Le planning et les actions : 6

2.3. Les locaux 8

2.4. Le matériel 9

3.Le contexte territorial du Relais 10

4.La formalisation du projet 14

4.1. L'information et l'accompagnement des familles 14

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire 14
- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne 19
- Le guichet unique d'information (mission renforcée) 20
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels 21
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur . 22

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels 23

- Informer les professionnels sur le métier 23
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr 24
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels 25
- Organiser des ateliers d'éveil 26
- L'analyse de la pratique (mission renforcée) 27
- Accompagner le parcours de formation des professionnels 28
- Promouvoir le métier d'assistant maternel 29
- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) 30

PRÉAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du Relais Petite Enfance (RPE) sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du RPE avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des Relais Petite Enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre en direction des familles d'une part, et des professionnels[1] de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du Relais Petite Enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le RPE bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

[1] Selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le RPE accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du Relais Petite Enfance

Nom du relais : RPE IFS	
Adresse administrative : 2 bis rue Camille Saint Saëns	
Numéro(s) de téléphone : 02.31.83.90.62	06.30.99.54.29
Adresse email : **a.prudhomme@ville-ifs.fr**	
Date de création : février 2003	

Gestionnaire : Mairie Ifs
Nature juridique : Collectivité Territoriale - Ville Ifs
Adresse : Esplanade François Mitterrand
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Mickaël PARFOURU
Coordonnées de contact : 02.31.84.94.95 - mail : m.parfouru@ville-ifs.fr

Commune couverte par le relais
IFS

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Agnès PRUDHOMME		
Date d'embauche	01/01/2016		
Formation initiale	Diplôme d'Etat Éducateur de jeunes enfants		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Poste en crèche collective		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	36.5	Etp temps plein	
Formation continue envisagée	Les besoins de l'enfant et la continuité éducative : un enjeu pour la coordination		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Formations de la responsable du RPE

	2022	2023	2024	2025
Formations suivies	La place et la conscience du corps dans la relation au tout-petit (3j) Sensibilisation aux stéréotypes de genres, pédagogie égalitaire (1j) Formation SST (2j)	Les grandes théories du développement avec l'éclairage des neurosciences (1j) Objets recyclés, matière première pour des propositions en arts plastiques pour les jeunes enfants (2 j)	Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres en petite enfance	Les évolutions et les enjeux du secteur de la petite enfance Le rôle d'accueillant dans les lieux d'accueil enfants/parents (LAEP) Les neurosciences au service de l'efficacité professionnelle et du bien-être au travail
Formations annulées	Les écrits comme aide à la décision (effectif insuffisant)	L'observation des besoins de la population et la participation des publics dans le champ de la Petite Enfance (stage complet)	La coordination dans le champ éducatif : positionnement, repères et outils (complet)	

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent d'entretien de la ville	OBSERVATION	BESOIN
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	1h 40 /semaine	Soit 30 min par jour pour les sanitaires et les sols, tous les deux jours	Il y a un réel besoin de suivi strict et régulier sur l'ensemble du site

2.2. Le planning et les actions

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	*Horaires*	9h00	8h45	9h00	8h30	8h45	
	Horaires	12h30	12h30	12h30	12h15	12h30	
Après-midi	*Horaires*	13h30	13h45	13h45	13h45	13h30	
	Horaires	17h30	17h30	17h30	18h15	15h45	
Total heures		07h30	07h30	07h15	08h00	05h45	

Horaires des ateliers d'éveil :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires ateliers fixes		9h00 – 12h00		9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Horaires ateliers ponctuels ou en partenariat (ajoutés aux ateliers fixes)	9h30 – 11h30				

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	**Nombre d'heures/semaine**	**%**
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs)	4	10.96
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs)	1	2.74
Temps collectifs et animations en présence des enfants	11	30.14
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc.), réponses par mail aux demandes des familles et des professionnels	17.5	47.94
Autre(s) : partenariats inter services, inter RPE	3	8.22

Le RPE est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI X NON

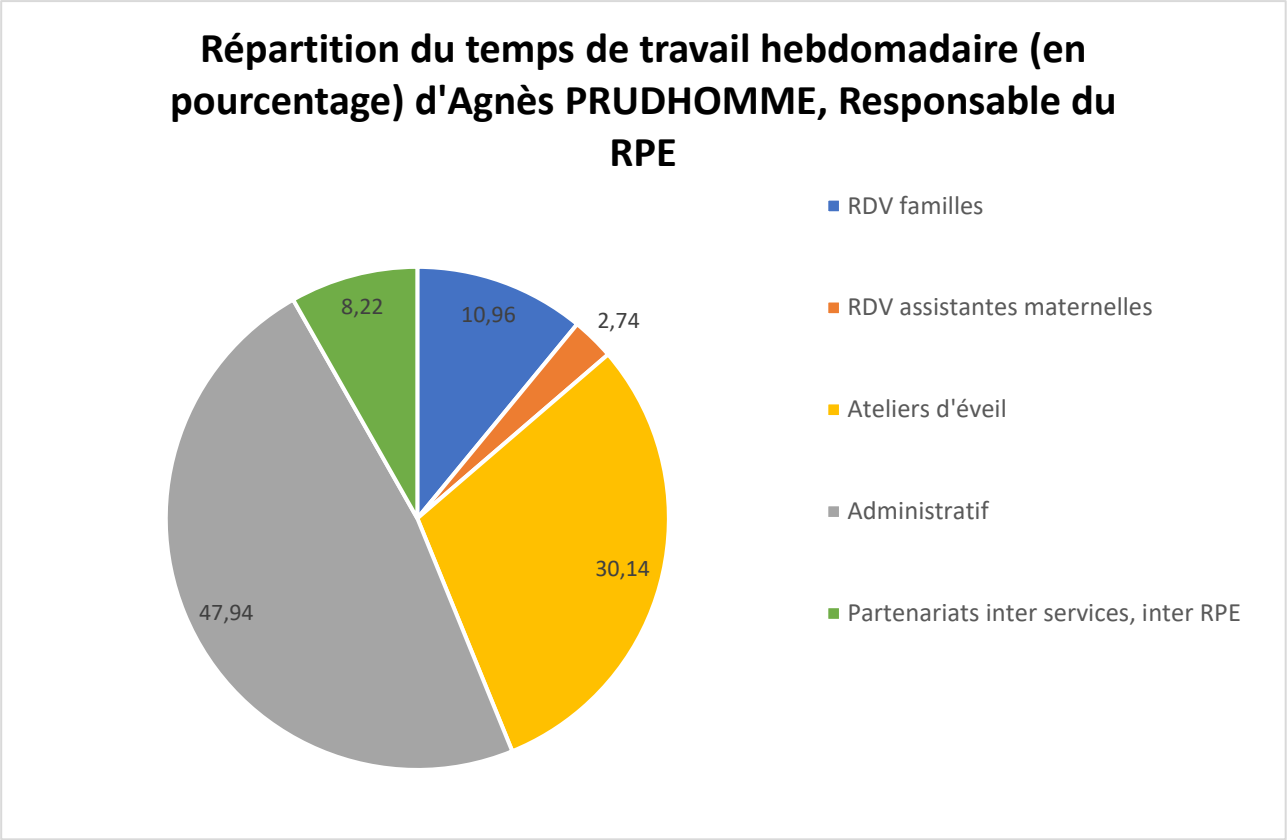
Répartition du temps de travail hebdomadaire (en pourcentage) d'Agnès PRUDHOMME, Responsable du RPE
10,96
2,74
30,14
47,94
8,22
RDV familles
RDV assistantes maternelles
Ateliers d'éveil
Administratif
Partenariats inter services, inter RPE

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des Relais Petite Enfance, un RPE dispose à minima des espaces suivants :

- *Le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *Un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc…).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le RPE doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc.…). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent-elles sur le même site ? OUI ☐ NON X

Configuration des locaux principaux		
Le relais :	**OUI**	**NON**
▪ Dispose d'un local spécifique	**X**	
▪ Est intégré dans un autre équipement Si oui : dans le bâtiment de l'école Maternelle Paul Fort, Ifs Bourg	**X**	
▪ A une signalétique		**Prévue en 2026**
▪ Dispose d'un espace d'accueil individuel garantissant la confidentialité	**X**	
▪ Dispose d'un espace réservé aux animations collectives	**X**	
▪ Dispose d'une salle de réunion		**X**
▪ Dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	**X**	
▪ Autre : un potager	**X**	
▪ Dispose d'une salle de motricité mutualisée	**X**	
▪ Dispose d'une cour d'école mutualisée	**X**	

Des activités du relais se déroulent-elles sur plusieurs sites ? OUI **X** NON ☐

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Ifs	2 bis, Rue Camille Saint Saëns	Animation et permanences
Ifs	Atelier 860, Centre socio-culturel, 860 rue du chemin vert	Animation et permanences 1 jour par semaine, le mardi, À compter de la mi-octobre 2025

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de :	**OUI**	**NON**
▪ Un téléphone fixe	**X**	
▪ Un téléphone portable	**X**	
▪ Un ordinateur fixe		**X**
▪ Un ordinateur portable	**X**	
▪ Un photocopieur		**X**
▪ Une imprimante	**X**	
▪ Un accès à internet	**X**	
▪ Un logiciel de gestion	**X**	
▪ Une adresse électronique	**X**	
▪ Matériel pédagogique et d'animation	**X**	
▪ Documentations spécifiques (revues, livres etc…)	**X**	
▪ Un véhicule		**X**

3. Le contexte territorial du Relais

Le RPE est implanté quartier d'Ifs bourg à proximité de l'école maternelle Paul Fort. Le RPE est sur le quartier de la Mairie, de la bibliothèque, de l'école municipale de musique et de danse, proche de la forêt. Un atelier collectif le matin et une permanence l'après-midi se teindront le mardi au centre socio-culturel Atelier 860, sur le quartier de la Plaine. Les assistants maternels sont plus nombreux sur le quartier d'Ifs Bourg.

La Ville est composée de 3 secteurs ; aujourd'hui, le RPE est présent au sein des deux secteurs principaux :, Ifs bourg et Ifs Plaine.Ifs bras estsitué derrière la ZAC Object'ifs Sud.

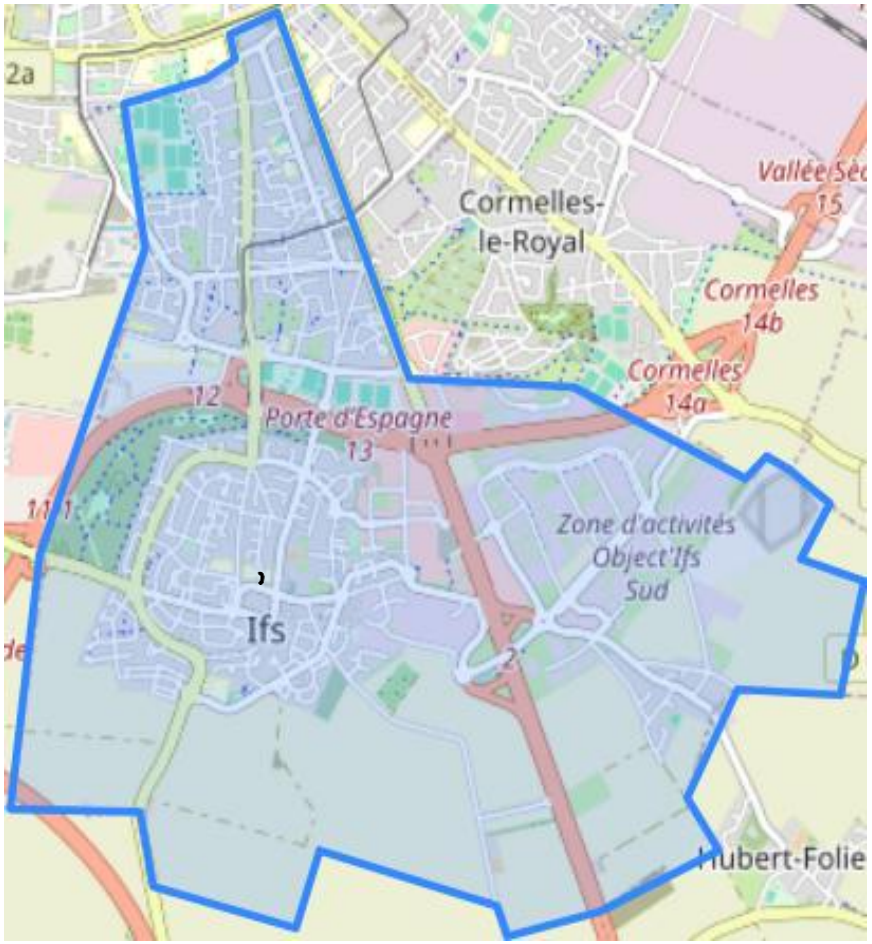

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures)

Le RPE a été créé en février 2003. Le bâtiment abritant le RPE et la structure Multi-accueil F. Dolto a été construit en 2004. Il fait partie d'un Pôle d'équipements comprenant entre autres le Centre Médico-Social et l'antenne du Conseil Départemental du Calvados.

Le RPE a été créé alors que la ville d'Ifs était en pleine expansion. Ifs était alors la 7ème ville du Calvados avec 9 300 habitants en 1999. Ifs était une ville où la part de la population jeune était très importante avec plus de 1 000 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

Trois zones d'activités étaient en plein développement :

- Rocade Sud qui accueille le principal centre commercial du Sud de Caen,
- Porte Sud avec une zone de commercialisation,
- Object' Ifs Sud en plein développement et où les premières entreprises s'installent.

L'équipe municipale a décidé de porter une attention particulière à la jeunesse et aux enfants. La Mutualité Française Calvados, dorénavant Mutualité Française Normandie SSAM, souhaitant s'investir dans le domaine de la Petite Enfance, a décidé en 2003 de soutenir le projet de la commune en devenant promoteur du projet de relais d'assistants maternels. Le RPE aura été un élément déterminant de la politique globale d'accueil dès 2003 et ce, jusqu'en 2015, la Ville ayant décidé de reprendre en régie ce service à compter de 2016.

À la création du RPE en février 2003, il y avait 109 assistants maternels agréés**, en 2005**, ils sont **120**. Ce service étant de plus en plus connu et reconnu, les assistants maternels ont rapidement inscrit leur venue au RPE dans leur planning hebdomadaire. De plus en plus de professionnels connaissent le RPE. Le partenariat avec la puéricultrice de secteur est pérenne.

En 2010, les 106 assistants maternels sont venus une fois tous les quinze jours aux ateliers d'éveil. Ils étaient environ 40 à participer à la vie du RPE (atelier collectif et réunion à thème). D'autres professionnels utilisent le service uniquement pour des raisons administratives (information sur le statut, sur les contrats de travail, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés)

En 2014, les assistants maternels étaient au nombre de **100**. La fréquentation a un peu baissé car 40 % des professionnels de la Petite Enfance étaient au chômage partiel.

Depuis le 1er janvier 2016, le RPE est géré par la ville d'Ifs. Cette décision est issue de la volonté politique de créer un Pôle Petite Enfance associant le RPE et la structure multi-accueil F. Dolto.

En 2018, la Ville a décidé de créer un guichet unique en regroupant la crèche et le RPE. **L'Espace Dolto** intègre ainsi le RPE et le Guichet Unique. Toute demande de garde pour un enfant de moins de 3 ans, de place à la crèche, de recherche d'un assistant maternel, est à effectuer auprès de la référente de l'Espace Dolto, à savoir l'animatrice du RPE.

En 2019, on dénombre **79** assistants maternels. Ils sont environ 36 à participer à la vie du RPE régulièrement pour les actions collectives. D'autres professionnels utilisent le service pour des raisons administratives (information sur le statut, sur les contrats de travail, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés)

En 2020, on dénombre **77** assistants maternels. Ils sont environ 31 à participer à la vie du RPE régulièrement pour les actions collectives.

En 2023, on dénombre **72** assistants maternels agréés. Ils sont environ 25 à participer à la vie du RPE. D'autres professionnels utilisent le service pour des raisons uniquement administratives (information sur le statut, sur les contrats de travail, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés).

Une dizaine d'assistants maternels sont en pré retraite ou en cessation temporaire d'activité (longue maladie, formation extérieure).

En 2025, sur les **62** assistants maternels agréés environ 21 à participer à la vie du RPE régulièrement pour les actions collectives. D'autres professionnels utilisent le service pour des raisons administratives (information sur le statut, sur les contrats de travail, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés)

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

- Accroissement des échanges et des réflexions sur le thème de la Petite Enfance et proposer un meilleur accompagnement des familles et des professionnels en fonction des besoins et des constats réalisés, en participant au réseau parentalité de la ville
- Augmentation du nombre de familles monoparentales qui nécessitent une attention particulière
- Baisse constante du nombre de professionnels de l'accueil individuel
- Organisation d'actions communes en soutien à la parentalité telles que : les ateliers d'information, les ateliers d'animation partagés, cafés parents, le spectacle de fin d'année, avec le Multi accueil et le centre socio-culturel, L'atelier 860
- Pérennisation du lien entre les acteurs du RPE et de la crèche (parents, professionnels, enfants)

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres)

Le RPE inscrit son action dans la nouvelle CTG dont les objectifs principaux sont les suivants :

PETITE ENFANCE. Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance

- Action 1 : Maintenir et développer les modes d'accueil
- Action 2 : Maintenir une attention spécifique aux familles rencontrant des difficultés sociales, économiques, de santé dans leur accès aux modes d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.
- Action 3 : Consolider la qualité des accueils des enfants de moins de 3 ans sur le territoire
- Action 4 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents sur les différents modes de garde du territoire

PARENTALITE. Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives par des actions de proximité, de prévention et d'accompagnement.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du RPE dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

La ville dispose de 3 instances de coordination de la politique Petite Enfance sur différents niveaux d'intervention. Le RPE participe à ces 3 instances.

- Le réseau parentalité Petite Enfance/Enfance.
- La Convention Territoriale Globale : la CTG est signée pour la période 2022/2025 et est en cours de renouvellement pour 2026/2030. Le RPE participe aux différentes instances de bilan, d'évaluation et d'élaboration de la CTG.
- Le comité de suivi : la ville anime une instance spécifique dédiée au suivi des sujets Petite Enfance (RPE et EAJE) qui se réunit tous les 2 /3 mois en présence d'un représentant de la PMI et de la CAF.

En sa qualité de référente du Guichet Unique, l'animatrice du RPE participe à la commission d'attribution des places du Multi accueil Dolto. Les dossiers des demandes des familles étant gérés par le guichet unique.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Il existe un partenariat avec la bibliothèque d'Ifs depuis de nombreuses années. La bibliothèque d'Ifs intervient au RPE lors de séances « Bébés lecteurs » auprès des assistants maternels, des parents et des enfants. Des spectacles sont proposés aux publics des 2 structures. Une formation commune (théâtre d'ombre) est proposée par la bibliothèque. Il existe un partenariat avec le service culture et le service aux familles du centre socioculturel, l'Atelier 860 de la ville, qui porte le nom de Festival « Passeurs d'éveil ». C'est un Festival pour l'éveil à la culture du tout-petit de moins de 3 ans accompagné d'un parent ou d'un assistant maternel

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- **Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire**

DIAGNOSTIC

État des lieux

		2022	2023	2024	2025*
EAJE	Structure municipale multi-accueil F. Dolto	**58** berceaux	**58** berceaux	**58** berceaux	**58 berceaux**
	3 micro-crèches de 10 places	30 places	30 places	30 places	30 places
ACM	Situé dans les locaux de Simone Veil Ifs Plaine	3/6 ans	3/6ans	3/6ans	3/6ans
	À Ifs PLAINE	6/12 ans	6/12 ans	6/12 ans	6/12 ans
	À Ifs PLAINE	11/17 ans	11/17 ans	11/17 ans	11/17 ans
Garderie périscolaire	Une dans chaque école	6	6	6	6

**données arrêtées au 12/05/2025*

Constat et enjeux identifiés

- Un guichet unique ouvert depuis le 1er janvier 2018, bien identifié par l'ensemble des acteurs
- Le guichet unique est bien identifié par les familles
- Depuis la mise en place du Guichet Unique, le RPE enregistre majoritairement des demandes de garde en accueil collectif.
- Les agréments périscolaires diminuent et les demandes également.
- Des ateliers collectifs sont proposés aux parents dans le cadre du soutien à la parentalité. L'accueil collectif peut sembler plus rassurant et moins couteux pour les familles.
- Nombre de contacts familles légèrement en baisse depuis 2024
- Les demandes de gardes en extra scolaires sont en nette baisse.
- Des demandes en horaires atypiques en baisse.
- Liste d'attente pour le multi-accueil Françoise Dolto
- Demandes de créneaux halte-garderie
- Peu de place pour les enfants nés entre septembre et avril car les places d'accueil sont occupées.
- Les familles monoparentales sont de plus en plus représentées.
- Déménagement du RPE sur Ifs bourg
- Des sites internet privés à la disposition des familles (nounou top, particulier emploi…)
- Pas de contact avec la structure privée mais une information est transmise aux parents sur le guichet unique, concernant l'existence de cette structure.

Offre d'accueil des assistants maternels	2022	2023	2024	2025*	Constats	Analyse
Agréés	67	72	70	62	- Les assistants maternels ne sont plus en sous activité. Certaines professionnelles choisissent la sous activité, par opportunité ou pour souffler. - Il y a peu de nouveaux agréés. - Les arrivées dans la profession n'ont pas été assez nombreuses pour équilibrer les départs (retraite, déménagement, travail à l'extérieur) - 27 % des assistants maternels d'Ifs ont plus de 60 ans en 2025 - Des nouveaux agréés liés à l'accueil des stagiaires en formation CAP AEPE	Peu de nouveaux agréés : - Manque d'attractivité du métier - Manque de respect de la part des employeurs, - Peur de l'isolement, - Craintes face au virus Risque de tension dans les années à venir liée à la baisse de professionnels actifs et à des professionnels susceptibles d'arrêter leur activité en lien avec le départ à la retraite.
En activité	58	62	61	60		
Nouvel agréé	0	2	1	1		
Assistants maternels en sous activité	10	10	0	0		
Nombre d'assistants maternels sur Ifs bourg	40	42	41	37		
Nombre d'assistants maternels sur Ifs bras	2	2	2	2		
Nombre d'assistants maternels sur Ifs Plaine	25	28	28	23		
Nombre de maison d'assistants maternels	0	0	0	0		
Offre d'accueil individuel au domicile des parents	0	0	0	0		
**données arrêtées au 12/05/2025*						

Capacité d'accueil « estimative » des assistants maternels sur la ville d'Ifs :

	2022	2023	2024	2025*
Nombre de places d'accueil estimé	239	232	219	216

**données arrêtées au 12/05/2025*

Nombre de contacts reçus

	2022	2023	2024	2025*
Nombre de contacts reçus de familles	543	442	439	*181*
Nombre de contacts reçus de familles différentes	238	189	210	*164*

**Données arrêtées au 12/05/2025*

Contacts émis (par motif, moyen et qui)
Rpe Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Contacts Emis par le RPE											
	ASMAT Courriel	ASMAT SMS	ASMAT Tél	ASMAT Visite	Parents Courriel	Parents RV	Parents Tél	Parents Visite	Partenaires Courriel	Partenaires RV	RPE Courriel	Total
Autres	68	-	1	-	68	-	-	-	1	-	-	138
Commission crèche Dolto	-	-	-	-	65	-	14	-	-	-	-	79
Info exercice du métier	423	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	424
Info disponibilité d'accueil	117	-	9	-	-	-	-	-	1	-	-	127
Info recherche d'un mode d'accueil	-	-	-	-	106	5	56	1	-		-	168
Info fonctionnement du RPE	1288	61	64	1	216	-	-	1	49	1	63	1744
Information sur le statut	194	-	-	-	6	-	4	-	15	-	45	264
Informations pédagogiques	61	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	141
Total	2151	61	74	1	541	5	74	2	67	1	108	3085

Contacts reçus (par motif, moyen et qui)
Rpe Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Contacts Reçus												
	ASMAT Courriel	ASMAT Courrier	ASMAT RV	ASMAT Tél	ASMAT Visite	Parents Courriel	Parents Courrier	Parents RV	Parents Tél	Parents Visite	Partenai Courriel	RPE Courriel	Total
Autres	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	15
Commission crèche Dolto	-	-	-	-	-	55	1	-	7	1	-	-	64
Info relative à l'exercice du métier	11	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	15
Information disponibilité d'accueil	16	47	1	15	9	-	-	-	-	-	1	-	89
Info recherche d'un mode d'accueil	-	-	-	-	-	67	6	97	143	18	-	-	331
Info fonctionnement du RPE	43	-	-	73	2	17	-	-	-	1	54	60	250
Information sur le statut	2	-	-	1	-	2	-	3	6	-	14	45	73
Total	72	47	2	92	13	156	7	100	156	20	69	105	839

Les professionnels contactent majoritairement le RPE par téléphone concernant les ateliers d'éveils et les activités :

- ➔ Soit pour des inscriptions aux différentes animations,
- ➔ Soit pour des annulations à la suite d'un enfant malade par exemple.

Les professionnels échangent avec la responsable du RPE lors des ateliers d'éveil à propos de situations ou de comportements concernant les enfants. Si une situation est compliquée, la responsable du RPE propose un rendez-vous individuel. Ceci explique le peu de contacts relatifs à l'exercice du métier car les échanges ont lieu sur place. Sur site, des documents liés à l'évolution du statut et un fonds documentaire sont disponibles.

- **Accompagnement des familles**

  Dans la cadre des missions du RPE, des ateliers d'aide à la parentalité en lien avec le REAAP[2] portés par la Caf, en partenariat avec le centre socio culturel (Atelier 860) et le Multi accueil Dolto, se sont développés : ateliers de soutien à la parentalité, cafés parents.
  Les thèmes abordés sont ceux qui préoccupent les jeunes parents : les premiers soins, la première séparation, l'alimentation, le sommeil. Les familles sont confortées dans leurs compétences à travers l'échange, l'accompagnement et le dialogue.
  Ces différents ateliers expliquent le chiffre croissant de la participation des parents aux activités proposées par le RPE.

[2] Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

En 2022, 30 familles ont participé aux ateliers et soirées proposées dans le cadre des actions du REAAP. Également à Passeurs d'éveil, le festival du tout petit, encourageant l'échange entre enfant et adulte accompagnant, lors d'un atelier d'éveil.
En 2023, 27 familles ont participé aux ateliers d'éveil proposés et aux cafés parents dans le cadre du partenariat avec l'Atelier 860 (centre socio-culturel d'Ifs) et le Multi accueil.
En 2024, 25 familles ont participé aux ateliers d'éveil proposés et aux cafés parents dans le cadre du partenariat avec l'Atelier 860 (centre socio-culturel d'Ifs) et le Multi accueil.

En 2025, 2 familles ont participé au café parent sur l'acquisition de la propreté.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	▪ Rencontrer toutes les familles à la recherche d'un mode de garde, ▪ Communiquer sur les différents modes de gardes existants sur le territoire.	Communication : Plaquette du service, site internet de la ville	Toucher un plus grand nombre de familles	2026	Nombre de contacts
2	▪ Accompagner les familles dans le choix de leur mode de garde en fonction des possibilités du territoire mais aussi en fonction de leurs contraintes (principalement les horaires).	- Dossier parents, - Liste des assistants maternels et leur disponibilité.	Un plus grand nombre d'enfants gardés sur le territoire	2026	Nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil ou chez les assistants maternels
3	▪ Organiser des rendez-vous individuels avec les familles, en face à face ou par téléphone.	Un bureau indépendant	Familles ayant un mode de garde	2026	Nombre de contacts
4	▪ Proposer des cafés parents pour les soutenir et les conforter dans leur fonction parentale.	Intervenant extérieur La responsable du RPE La référente famille de l'atelier 860	Familles informées et soutenues	2026	Nombre de participants
5	▪ Réfléchir à l'accompagnement des familles monoparentales dans la recherche d'un mode de garde.	Les instances de réflexion du service PEEJ et des élus	Une attention spécifique sur les familles monoparentales	2027	Mise en place de modalités spécifiques d'accompagnement des familles monoparentales
6	▪ Réfléchir à une prise de contact avec les structures privées pour répondre aux obligations du SPPE.	Les instances de réflexion du service PEEJ et des élus Parution du décret	Le contact avec les structures privées	2027	Mise en place d'une procédure de contact avec les structures privées
7	▪ Mise en place d'une permanence de rendez-vous individuel sur le secteur d'Ifs Plaine, à l'Atelier 860.	Un bureau indépendant à l'Atelier 860	Un équilibre d'information sur l'ensemble du territoire	2026	Nombre de familles rencontrées

- **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Des réunions d'informations ont été proposées pour accompagner les créations de profil sur le site Peu de demandes de familles en ligne sur le site	- Les professionnels en fin de carrière ne souhaitent pas s'inscrire. - Certains professionnels ont craint un contrôle trop strict sur leur activité. - Plus de 50% des assistants maternels d'Ifs inscrits sur le site monenfant.fr. - Les demandes en ligne sont peu nombreuses (2 demandes en 2024).

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Proposer une réunion d'information	Une personne référente de la CAF	Plus d'inscriptions d'assistants maternels sur le site monenfant.fr	2026	Nombre d'inscrit sur le site monenfant.fr
2	Une rencontre sur un atelier avec les professionnels	Une personne référente de la CAF	Plus d'inscriptions d'assistants maternels sur le site monenfant.fr	2026	Nombre d'inscrit sur le site monenfant.fr

- **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information.

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Le Guichet Unique permet de : - Centraliser les demandes de garde des familles. - Accueillir et informer les familles de manière individualisée et personnalisée. - Aider les familles à trouver un mode de garde adapté à leurs besoins. - Elaborer des statistiques et avoir une meilleure lisibilité du territoire (Observatoire des conditions d'accueil Petite Enfance – Mission RPE). - S'informer sur les disponibilités et l'organisation des structures privées comme il est prévu dans le cadre du Service Public Petite Enfance Le guichet unique permet de toucher les familles qui ont eu un refus pour une place en accueil collectif et de proposer la garde en accueil individuel chez un assistant maternel.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Proposer des permanences pour le public	Espace dédié pour un accueil individualisé	Un public familles informé	2026	Nombre de contacts familles et professionnels
2	Proposer des Rendez-vous individuel aux familles et aux professionnels	Bureau individuel pour la confidentialité	Des familles et des professionnels informés	2026	Nombre de rendez-vous familles et professionnels
3	Proposer une communication sur le site de la ville	Site de la ville d'Ifs	Lisibilité pour le public	2026	Nombre de contacts familles
4	Proposer une Information des différentes modes de garde sur le territoire	Outils de communication : - Dossier parents - Dossier crèche	Faciliter le choix d'un mode de garde et les recherches pour les familles	2026	Nombre de contacts familles
5	Contact avec les structures privées Dans le cadre su Service Publique Petite Enfance	Moyens de communication Responsable du RPE Directeur de structure privée	Information aux familles Information alimentant l'observatoire d'accueil sur le territoire	2026	Nombre de contacts Nombre de structures contactées

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

- **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC

Etat des lieux

Les motifs principaux des contacts

	2022	2023	2024	2025*
Recherche d'un mode d'accueil	469	276	331	181
Le rôle d'employeur ou le contrat de travail	25	20	73	10
L'accompagnement à la parentalité	2	1	1	1
Fonctionnement du RPE	504	180	252	6

*données arrêtées au 12/05/2025

Majoritairement, les familles contactent le Relais Petite Enfance pour la recherche d'un mode de garde. Tous les contacts n'ont pas été saisis, la priorité étant réservée à l'accueil du public. Il n'est pas évident de répertorier de façon exhaustive tous les contacts reçus ou émis par le service.

Les demandes en Halte-garderie sont nombreuses mais pas toujours répertoriées car les familles transforment la demande en une journée de crèche lorsqu'il n'y a pas la possibilité de faire garder son enfant une demi-journée.

En 2025, au 13 mai, 12 demandes en attente avec les dossiers complets sur la liste d'attente crèche.

Constat et enjeux identifiés

- Les familles recherchent les informations nécessaires pour un accueil serein concernant l'administratif, l'élaboration du contrat de travail, etc…, le RPE est identifié comme lieu d'information sur les différents modes de garde.
- Les familles peuvent contacter les assistants maternels sur les différents sites internet : calvados.fr, monenfant.fr, nounou top. S'ils n'ont pas l'information recherchée ou si les informations sont trop floues, ils prennent contact avec le RPE.
- Le choix de l'accueil chez l'assistant maternel peut être un second choix à la suite d'un manque de place en accueil collectif.
- Résistance face à l'accueil individuel (préjugés).
- L'accueil collectif rassure les parents car il y a plusieurs regards.
- L'accueil collectif peut être un choix financier.
- Envoi de la liste des assistants maternels par Mail sur demande des familles, certaines familles ne viennent pas physiquement au RPE.
- Les demandes pour un accueil occasionnel sont souvent lors de l'année précédant l'entrée à l'école, un accueil en halte-garderie permettrait de répondre à cette demande.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Communiquer sur le service RPE	Plaquette, site internet Communication par les différents canaux.	Familles mieux informées	2026	Nombre de contacts
2	Proposition de rendez-vous commun	Bureau adapté	Même niveau d'information pour les deux parties	2026	Nombre de contacts
3	Matinée ludique lors de la journée nationale des Assistantes Maternelles	Espaces animés par les assistantes maternelles et la responsable du RPE Espace Salle F. Mitterrand	Des rencontres entre familles et professionnels	2026	Nombre de participants

- **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
<u>Les motifs principaux des contacts</u> *données arrêtées au 12/05/2025	- Les assistants maternels gèrent l'administratif avec les sites internet (ex : nounoutop), ce qui rassurent les parents ; - Sites avec services payants ; - Les parents font leur démarche pour la recherche de l'assistant maternel, sur internet ou au RPE ; - Les parents employeurs font la démarche de venir au RPE lors de fin de contrat difficile. - Depuis 6 ans, les sites se sont perfectionnés et répondent de plus en plus précisément aux problématiques que les parents employeurs rencontrent : calculer la mensualisation de son assistant maternel, quels documents fournir lors d'une fin de contrat, etc… - Sites internet : PAJEMPLOI, particulier-emploi, monenfant.fr pour la recherche d'un mode de garde et l'estimation des aides, calvados.fr, etc…

	2022	2023	2024	2025*
Le rôle d'employeur ou le contrat de travail	25	15	11	10

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Réunion d'information et d'accompagnement	Intervenant extérieur La responsable du RPE	Des familles plus autonomes	2027	Nombre de participant aux réunions

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

- **Informer les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC

État des lieux

	2022			2023			2024			2025 - données arrêtées au 12.05		
	Entretien Individuel	Groupes de paroles	Réunions / Conférences thématiques	Entretien Individuel	Groupes de paroles	Réunions / Conférences thématiques	Entretien Individuel	Groupes de paroles	Réunions / Conférences thématiques	Entretien Individuel	Groupes de paroles	Réunions / Conférences thématiques
Conditions d'accès et d'exercice du métier	20	5	1	8	3	1	5	0	0	4	0	2
Droit du travail	19	0	0	0	0	0	15	0	0	1	0	0
Formations continues	15	0	0	5	4	0	9	1	0	2	0	0
Fonctionnement du RPE	129	0	2	0	0	1	120	0	2	60	0	1
Les besoins de l'enfant (sommeil, alimentation, …)	4	0	0	0	2	1	0	0	1	0	2	1
L'éveil et le développement du jeune enfant	0	0	2	0	0	2	0	0	1	0	0	1

Le RPE a proposé des séances d'analyse pratique professionnelle 2023, 2024, 2025 mais les professionnels ne se sont pas saisis de la proposition

L'organisation d'actions pour promouvoir le métier d'Assistant Maternel : portes ouvertes, ateliers collectifs ouverts aux candidats à l'agrément, accueil de stagiaires en formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, matinée ludique animée par les professionnels de l'accueil individuel, participation au forum des métiers (décembre 2024).

Constat et enjeux identifiés

Peu de candidat à l'agrément.

Le métier d'assistant maternel n'est plus attractif :

- Relations employé - employeur compliquées en lien avec la rémunération,
- Profession mal reconnue,
- Amplitude horaire,
- Travail à domicile difficile à concilier avec la vie personnelle.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Participer aux réunions pour les postulants à l'agrément afin de favoriser des nouveaux agréés	Invitation aux réunions d'information pour les candidats à l'agrément Les services de l'USDA La responsable du RPE	Des participants motivés pour faire la formation d'assistant maternel	2027	Nombre de nouveaux agréés
2	Participation au forum des métiers (tous les 2 ans)	Partenariat avec les services de la ville	Des rendez-vous personnalisés	2026	Nombre de nouveaux agréés
3	Temps de rencontre avec des stagiaires en formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance	Une formatrice du Greta La responsable du RPE Les stagiaires Les assistants maternels	Motivation des personnes rencontrées pour exercer en tant qu'assistant maternel	2027	Nombre de stagiaires rencontrés Nombre de personnes candidates à l'agrément

- **Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Plus de 50% des assistants maternels d'Ifs sont inscrits sur monenfant.fr	Les plus anciennes ne souhaitent pas s'inscrire sur le site pour leur fin de carrière.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Réunion d'information collective	Salle informatique Une personne de la Caf référente du projet La responsable du RPE	Des professionnels mobilisés pour créer son profil sur le site	2027	Nombre d'inscrit
2	Rencontre sur un atelier au RPE	Une personne de la Caf référente du projet La responsable du RPE	Des professionnels mobilisés pour créer son profil sur le site	2027	Nombre d'inscrit

➢ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Aucun professionnel ne s'est inscrit pour des séances d'analyse de pratiques professionnelles avec un professionnel extérieur. Un samedi matin d'échange entre professionnels accompagnés par une formatrice et 2 responsables de RPE a été proposé en 2023	Pas d'inscrit en 2023, 2024, 2025, sur 5 séances proposées en inter RPE. La responsable du RPE ne participe plus depuis 2021 au groupe d'analyse de pratiques professionnelles. Les professionnels ne sont pas motivés en soirée ou en matinée le samedi car ce sont des temps de repos personnel. Les professionnels sont fatigués après leur journée de travail / leur semaine de travail.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Une rencontre sur un thème proposé par les professionnels en proposant une interaction ludique	- Un intervenant extérieur - La responsable du RPE	Une mobilisation des professionnels du territoire	2026	Nombre de participants
2	Mise en place de temps d'échange et de retour sur sa pratique professionnelle	- Un intervenant extérieur	Un soutien dans leur pratique au quotidien	2027	Nombre de participants Bien être exprimé par les professionnels

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➢ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC

État des lieux

	2022	2023	2024	2025*
Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant bénéficié de renseignements individuels	52	50	41	29
Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs	40[3]	27	30	19
Nombre de salariés à domicile différents ayant participé aux activités du RPE	0	0	0	0
Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé aux activités du RPE au moins une fois dans l'année	**35**	**36**	**25**	**22**

*Données arrêtées au 12/05/2025

Constat et enjeux identifiés

La Participation reste active aux ateliers d'éveil, malgré une baisse des professionnels :

- Besoin de se retrouver, de souffler ;
- Besoin d'échanger entre professionnels et avec la responsable du RPE, d'avoir un regard extérieur ;
- Besoin de sortir du domicile.
- Prévoir une signalétique pour une identification du lieu par le public

Les professionnels, exerçant depuis une quinzaine /vingtaine d'années et ayant suivi des formations chaque année dans le cadre de la formation continue, s'essoufflent. Le nombre d'assistants maternels participant aux réunions d'informations collectives est en baisse. Il est parfois difficile de les mobiliser sur les horaires tardifs ou sur leur temps personnel du samedi, surtout après une journée de travail, car cela amplifie leur temps de travail.

La montée en compétence des jeunes professionnels (formation initiale plus dense) entraine un besoin moindre de participer au temps de réunion d'information en soirée. De plus, à l'heure actuelle, les ressources sont plus facilement accessibles sur différents sites d'informations, de renseignements professionnels et institutionnels comme la FEPEM[4], PAJEMPLOI (URSSAF), IPERIA[5], etc…

[3] En janvier 2022, une nouvelle convention collective pour les assistants maternels a été éditée, ce qui explique le chiffre aussi élevé (40) pour les participations aux temps d'informations collectifs.

[4] Fédération des Particuliers Employeurs

[5] Institut de formation pour les assistants maternels

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Soirée d'information collective	Intervenant extérieur La responsable du RPE	Information aux professionnels Professionnalisation des assistants maternels	2026	Nombre de participants
2	Temps d'observation de l'enfant qui joue	La responsable du RPE Espace de jeu collectif	Une réflexion sur leurs pratiques professionnelles	2027	Nombre d'ateliers dédiés à l'observation
3	Matinée d'éveil avec les enfants, les assistants maternels et/ou les parents	La responsable du RPE	Appropriation des activités avec l'enfant au domicile de l'assistant maternel	2026	Nombre de participants Utilisation des outils
4	Ateliers d'éveil spécifiques découverte de la nature et de l'environnement de l'enfant	La responsable du RPE Matériel adapté Sorties	Professionnalisation, propositions d'éveil plus variées et centrées sur la nature	2026	Nombre d'ateliers dédiés Nombre de participants
5	Soirée de réalisation d'outils pédagogiques collective	La responsable du RPE Inter RPE d'autres responsables de RPE	Information aux professionnels Partage de faire et de savoir-faire Professionnalisation des assistants maternels	2026	Nombre de participants

- **L'analyse de la pratique (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique ».

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Pas d'engagement dans cette mission.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

➢ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

<table>
<tr><th colspan="2">DIAGNOSTIC</th></tr>
<tr><th>État des lieux</th><th>Constat et enjeux identifiés</th></tr>
<tr><td>
<table>
<tr><th></th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025*</th></tr>
<tr><td>Nombre d’assistants maternels partis en formation organisée par le RPE</td><td>7</td><td>10</td><td>2</td><td>4</td></tr>
</table>
*données arrêtées au 12/05/2025
</td><td>
Le catalogue des formations est mis à disposition des assistants maternels pour consultation.
La responsable du RPE recueille les souhaits des professionnels et organise des groupes de formations.
Les assistants maternels partent de moins en moins en formation :
- Des départs en formation moins nombreux ;
- Les formations se déroulent le samedi, les professionnels souhaitent garder leur samedi en temps personnel et en temps de repos en famille ;
- Les assistants maternels sont de mieux en mieux formés : Formation initiale plus complète de 80h + 12h de premiers secours. La formation au CAPAEPE est plus accessible ;
- Depuis la crise sanitaire, des professionnels se forment via des sites à distance. Ils aménagent leur temps de travail personnel, plus facilement.
</td></tr>
</table>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	**Description de l’action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d’évaluation**
1	Distribution des catalogues de formation	Commande de catalogues	Des professionnels mieux informés des possibilités de choix de formations	2028	Nombre de départ en formation
2	Réunion d’information	Organisation d’une réunion avec un intervenant extérieur	Professionnalisation des assistants maternels Valorisation de leur métier	2028	Nombre de départs en formation
3	Proposer aux parents un relais dans le mode de garde	Mutualisation des modes de garde sur le territoire	Proposition d’une solution de garde alternative	2028	Nombre de départs en formation Nombre d’enfant ayant bénéficié d’une garde alternative

➢ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC

État des lieux

	2022	2023	2024	2025*
Nombre d'assistantes maternelles agréées sur Ifs	67	72	70	62
Nombre d'assistantes maternelles en activité	58	62	62	61

**données arrêtées au 12/05/2025*

Constat et enjeux identifiés

L'assistant maternel est quelques fois, le second choix de mode de garde.

Le nombre d'assistants maternels agréés diminue mais le nombre d'assistants maternels en activité est constant depuis 2003.

Il y a 61 assistants maternels actifs au 12 mai 2025.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Matinée Ludique	Espace d'animation Les assistants maternels La responsable du RPE	Participation active des familles et des professionnels	2027	Nombre de participants
2	Rencontre avec les élèves en formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance	Une formatrice du Greta La responsable du RPE Les assistants maternels en exercice	Des stagiaires mieux informés sur les missions du RPE et le soutien aux professionnels	2027	Nombre de groupe d'élèves accueilli Candidat à l'agrément
3	Rencontre d'échange sur le métier d'assistant maternel et son évolution	Groupe de réflexion du Schéma départemental de soutien aux Familles	Rencontre pluri professionnelle	2026	Nombre de rencontre Nombre de projets engagés pour la promotion du métier d'assistant maternel

- **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel.

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
La baisse de professionnels actifs en 2025 et la perspective de nombreux départs à la retraite en 2026 et 2027, sans l'équivalent de nouveaux assistants maternels agréés.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Forum de métiers	Le service Aide aux jeunes adultes, le service développement social	Participation active des familles et des professionnels	2028	Nombre de participants
2	Matinée ludique lors de la journée nationale des assistantes maternelles	Les assistants maternels La responsable du RPE	Participation active des familles et des professionnels	2028	Nombre de participants
3	Rencontre avec les élèves en formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance	Une formatrice du Greta La responsable du RPE Les assistants maternels en exercice	Des stagiaires mieux informés sur les missions du RPE et le soutien aux professionnels	2028	Nombre de groupe d'élèves accueilli Candidat à l'agrément
4	Soutien et accompagnement des projets MAM (Maison d'Assistants Maternels	Rendez-vous La responsable du RPE	Consultations pour Projet de MAM	2028	Nombre de projets aboutis
5	Soutien et accompagnement d'un projet MAMIP (Maison d'Assistants Maternels à l'Initiative Publique	Consultation Rendez-vous Responsable du RPE Puéricultrice de secteur Mr le Maire et/ou Elu	Association d'Assistants Maternels Consultations Création d'un projet MAMIP	2029	Nombre de projets en cours ou abouti